

## Les associations du Centre, de la Picardie et de Champagne-Ardenne disent non au principe d'un troisième aéroport dans le Grand Bassin Parisien

*Face aux menaces potentielles sur la santé publique, sur la qualité de la vie des habitants dans un grand espace, au bouleversement irrémédiable des territoires, à une destruction de l'espace rural, à une atteinte aux patrimoines publics et privés et à un risque majeur de satellisation par rapport à l'Île-de-France, les différentes associations de riverains des sites envisagés pour le 3ème aéroport du Grand Bassin Parisien ont décidé de mettre en commun leurs analyses et leurs efforts pour des actions communes.*

Nos associations dénoncent les limites de la démarche DUCSAI:

- une **absence d'études d'impact** en amont nécessaires à toute décision pour un projet d'infrastructure,
- un **calendrier inadapté** pour cause de fenêtre électorale,
- une **lettre de mission ministérielle postulant**, avant même l'ouverture du débat public, **la nécessité d'un tel équipement** dans le Grand Bassin Parisien (le rapport Douffiagues de 1996, qui recommandait l'agrandissement sous contrainte de Roissy et le développement des aéroports de province, mettait clairement en doute la nécessité d'un troisième aéroport).

Dès l'ouverture du débat public, plusieurs intervenants, et notamment la FNAUT (Fédération Nationale des Usagers des Transports), M. Yves Cochet et M. Antoine Veil, ont contesté la nécessité de ce projet.

La marche à pas forcés vers le choix d'un site à travers la démarche DUCSAI, en présence d'un cahier pré-orienté établi par la DGAC annoncée à la fois comme maître d'ouvrage, expert et futur maître d'œuvre de cet éventuel aéroport, a conduit dans les régions pré-désignées à renforcer le sentiment de **malaise des populations** qui ne voient pas ce qu'on leur demande, ni pourquoi on le leur demande. Un principe de précaution ne peut servir d'**alibi à geler un site** pendant de nombreuses années, lui ôtant toute possibilité d'aménagement sans que l'on sache si le projet sera effectivement réalisé.

Le miroir aux alouettes des emplois promis dans plus de 15 ans a conduit

certains décideurs économiques à porter des candidatures qui n'ont été ni réfléchies, ni conçues, ni exposées dans un cadre d'aménagement durable du territoire et qui sont totalement déconnectées des contraintes de gestion de l'espace aérien nord-européen.

Néanmoins, le débat public DUCSAI ouvert depuis 6 mois a permis de mettre en évidence devant **l'opinion la faiblesse et les contradictions des propositions de la DGAC ainsi que l'absence des compagnies aériennes** qui n'ont proposé aucun plan d'utilisation de cette troisième plate-forme.

De même il fait apparaître l'incohérence de ce projet avec les orientations des schémas de service de transports collectifs, notamment pour :

- le **rééquilibrage** de l'offre aéroportuaire en France,
- la nécessité de stratégies d'**augmentation de l'export** moyen des avions,
- le rôle à moyen et long terme des transports à **grand débit** comme le TGV,
- le **renforcement de l'intermodalité** entre l'aérien et le ferroviaire....

Avec le souci de faire avancer le débat et de définir des solutions **une contre-expertise indépendante a été réclamée depuis le mois de mai 2001** par plusieurs de nos associations, et plus particulièrement par la FNAUT, Les Amis de la Terre et France Nature Environnement, et officiellement **acceptée en septembre 2001**.

Pour aujourd'hui, **nous recommandons** d'explorer avec impartialité les pistes suivantes :

- **Optimiser** la gestion des infrastructures existantes (Paris et province) en s'inspirant d'expériences européennes ayant permis de minimiser l'impact de l'aérien sur les hommes et les territoires et de réduire les effets néfastes de la saturation de l'espace aérien due au trafic intra-européen sur les conditions de vie des riverains,(ex : plafonnement à Schipol,..).
- **Cesser** de mettre à la disposition des transports aériens des ressources illimitées (infrastructure, créneaux horaires, etc...)

Pour demain **nous recommandons** de:

- **Demander** à nos compatriotes de dire quelle mobilité ils recherchent, notamment à travers une réflexion sur la place des régions en France et en Europe.
- **Renforcer** les investissements nationaux et européens pour accélérer la construction d'un vrai réseau de lignes à grande vitesse entre les

principales régions économiques et démographiques de l'Europe. Le report avion vers le TGV, dont l'effet commence à se faire sentir, ira s'amplifiant d'autant que les vols courts-courriers sont chez Air France beaucoup plus nombreux que les longs-courriers

- **Evaluer** l'opportunité d'une spécialisation des plate-forme aéroportuaires à la lumière des expériences anglaises et américaines,
- **Réfléchir** aux moyens de limiter la saturation de l'espace aérien nord-européen, et contribuer ainsi à l'élargissement du quadrilatère Paris - Londres-Amsterdam-Francfort (PLAF) au bénéfice de l'Europe du Sud.

Pour nos associations, le futur devrait se construire avec des actions concrètes, progressives, diversifiées, appuyées par des politiques publiques de transport réalistes, coordonnées au niveau européen et optimisées, et non en gaspillant des ressources disponibles au prétexte d'extrapolations hasardeuses en regard des évolutions économiques et contraintes environnementales qu'il faut et faudra bien assumer.

En particulier, la création annoncée d'un troisième aéroport ne soulagerait en rien, encore pour de trop nombreuses années, les nuisances actuellement subies par trop de Franciliens, mais au contraire serait le prétexte à ne mettre en pratique aucune politique concrète de réduction des nuisances, en particulier par une meilleure régulation du trafic.

L'absence de plus en plus confirmée de justification pour notre société et de pertinence économique d'un troisième aéroport dans le Grand bassin Parisien renforce la détermination de l'ensemble de nos associations à **refuser ce projet totalement inutile et profondément néfaste.**

#### **Contacts coordination :**

Région Centre : Alain Vizet 06 1763 10 42beauvilliers.web@free.fr  
Picardie : Jacques de Villeneuve 03 22 78 22 20 fax : 03 22 78 88 09  
Champagne-Ardenne : Nicolas Bour 03 23 54 09 33 [113566.2703@compuserve.com](mailto:113566.2703@compuserve.com)

**Contact presse :** Ghislaine d'Antras 01 42 71 35 25 ghislaine.dantras@free.fr